

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY**

**Séance du 28 mai 2026**

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 22

Votants : 23

Absent : 1

Procuration : 1

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme SIRVEN Françoise, M. LAVIE Richard, Mme BASTIDE Cécilia, Mme BOUSQUET Adeline, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme DURAND Carole, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. BELLOIR David, M. ARNAUD Hervé, M. DOUCIN Pascal, Mme FERRERES France, Mme MAHE Laetitia, M. SAVELLI Yohan, Mme LACROIX Anissa, Mme RIBEYROLLES Charline, M. RAYNAUD Thierry, M. GALTIER Laurent, Mme PIERROU Maira-Eleni

Procuration :

Julien FOURNEAU donne procuration à Mme Jackie GALABRUN-BOULES

---

**Objet : FINANCES - Subvention 2026 au CCAS**

---

Mme la Maire rappelle qu'il est prévu au budget 2026, une inscription budgétaire à l'article 657363 pour le versement au budget du CCAS de la somme de 10 000 euros

Il est nécessaire de valider cette inscription budgétaire de subvention par le vote d'une délibération par le Conseil Municipal

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le vote de la subvention au budget 2026 pour le CCAS pour un montant de 10 000 €
- AUTORISE Mme la Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le 29/05/2026

Et publication ou notification le

01/06/2026



La Maire,  
Jackie GALABRUN-BOULBES